



Lundi 19 octobre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

À la suite des violences et des dégradations dans plusieurs villes de France en marge des manifestations lycéennes, et en réponse à l'appel de l'Association des maires de France, la municipalité de Gaillon tient à réaffirmer son attachement aux valeurs de la République, aux libertés démocratiques et au respect de nos institutions.

Le droit de manifester, de s'exprimer librement et de porter des revendications constitue un fondement essentiel et intangible de notre démocratie. Ces libertés doivent être pleinement respectées et défendues. Elles permettent à chacun de faire entendre sa voix, de contester et de participer au débat public.

La violence sur des manifestants, envers les forces de l'ordre, ou la destruction de biens publics et privés n'ont aucune place dans l'exercice de ce droit. Nous condamnons avec la plus grande fermeté toutes les formes de violence, quelles qu'elles soient, ainsi que les dégradations visant les commerces, les biens privés, les équipements publics et les bâtiments qui incarnent nos institutions démocratiques.

Les mairies sont des lieux de proximité de la République. Elles incarnent un service public au service de chacun, porté par des agents engagés pour l'intérêt général. S'attaquer à ces lieux, c'est porter atteinte à notre patrimoine collectif, aux services rendus à la population.

La municipalité de Gaillon exprime sa pleine solidarité avec les communes, les habitants, les commerçants, les agents publics, les élus et toute personne touchée par ces violences et ces destructions.

Nous continuerons à défendre avec la même détermination la liberté de manifester, le droit de revendiquer, le dialogue démocratique et à dénoncer toute forme de violence catégoriquement.

Car la démocratie se nourrit de la liberté d'expression, du respect des différences et du débat, jamais de la destruction.

Odile HANTZ, Maire de Gaillon